

ALTERNANCE OU FORMATION CONTINUE

CONDUCTEUR(TRICE) DE TRAVAUX - ENERGIE ET RESEAUX ELECTRICITE TERTIAIRE

Certificat de Qualification Professionnelle du BTP en alternance - Niveau 6

BAC+3

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Gérer un projet et/ou d'affaires
- Prendre en charge le dossier client.
- Etude, conception, réalisation d'une installation électrique tertiaire.
- Maitriser les outils numériques, logiciels de dimensionnement et de conception des installations électriques.
- Préparer et organiser un chantier.
- Gérer financièrement l'affaire.
- Piloter l'exécution des travaux jusqu'à la réception.
- Connaître les normes de sécurité et la réglementation.
- Manager et communiquer avec les acteurs du projet

CONTENU DE LA FORMATION

- Les fondamentaux des installations électriques courants forts-courants faibles.
- Prise en charge un dossier client.
- Outils de conception, calcul et planification.
- Conception et modélisation d'une installation électrique tertiaire (2D et 3D)
- Etude d'un projet d'éclairagisme/ chauffage.
- Préparation de chantier.
- Mise en place et suivi des travaux.
- Réception des travaux.
- Le suivi économique du chantier
- Management des équipes.
- Gestion des relations avec les autres acteurs.
- Connaissance et Respect des aspects techniques et normatifs.
- Les énergies renouvelables
- Hygiène / Sécurité et Environnement au travail

BLOCS DE COMPETENCES

- Bloc 1 : Organiser le chantier à partir du dossier client
- Bloc 2 : Piloter l'exécution des travaux jusqu'à la réception
- Bloc 3 : Assurer le suivi économique du chantier
- Bloc 4 : Gérer les relations avec les équipes et les autres acteurs du chantier

METHODES PEDAGOGIQUES

Le cursus s'appuie sur deux modalités fondamentales permettant de mettre du lien entre la formation et le métier final : les études de cas et le suivi de projet d'entreprise, assurant une cohérence de l'ensemble de la formation en se faisant points de repère. L'intégration d'études de dossiers issus de cas réels de chantiers permet une expérimentation laissant droit à l'erreur et l'évaluation précise des compétences en cours de formation. Le suivi de projet assure le lien entre la formation, les projets vus en entreprise et la préparation à l'oral devant un jury de professionnels d'évaluation finale.



METIERS VISES

Chef de projets en électricité tertiaire
Conducteur(trice) de travaux
Chargé(e) d'affaires

PRE-REQUIS

BTS ou DUT électricité ou toute autre certification de niveau 5 ou au moins un an d'expérience de conduite de affaires/travaux électriques. Autres cas, nous consulter

PUBLIC CIBLE

Étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi.

MODALITES D'EVALUATION

Connaissance : QCM et autres choix multiples

Analyse : Mise en situation professionnelle

Synthèse : Études de cas, présentations écrites et orales, évaluations techniques

Evaluation : Auto-évaluation



VALIDATION

La formation proposée par Sup' La Mache permet de valider une certification professionnelle de niveau 6, détenue par les CPNE conjoints du bâtiment et des travaux publics et gérée par la Fédération Française du Bâtiment Auvergne Rhône-Alpes, mise en oeuvre en application de la convention du 20 juin 2022 ; inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous l'intitulé « CQP Conducteur de travaux » par décision du 17 mars 2021 sous le code RNCP 35426. Pour obtenir ce CQP, les compétences à mettre en oeuvre dans l'exercice du métier doivent être attestées autant par l'entreprise que par le centre de formation. La technicité des missions confiées ainsi que leur composante managériale seront validées en amont de la contractualisation. Le référentiel du CQP Conducteur de travaux est composé de 4 blocs de compétences :

- Organiser le chantier à partir du dossier client
- Piloter l'exécution des travaux jusqu'à la réception
- Assurer le suivi économique du chantier
- Gérer les relations avec les équipes et les autres acteurs du chantier

Un bloc de compétences ne peut être acquis de manière individuelle.

La validation de l'ensemble des blocs permet l'obtention du CQP.

Passerelle : Il n'y a pas de passerelle possible ni d'équivalence connue.

L'accès à ce titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible.



POURSUITE D'ETUDES

Les Certificats de Qualification Professionnelle ont pour vocation l'insertion en entreprise. En ce sens, Sup' La Mache, sauf cas exceptionnel, ne pourra pas proposer de poursuite d'études immédiate à l'issue de cette formation.

DUREE & ORGANISATION

12 mois, dont 2/3 du temps en entreprise.

600 heures de formation environ.

Formation accessible en **contrat de professionnalisation**, ce qui permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.

DEROULEMENT & LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de Sup' La Mache (Lyon 8ème). Un tutorat pédagogique est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le tuteur entreprise.

Les formations du centre Sup' La Mache débutent entre septembre et octobre. Possibilité d'hébergement en résidence étudiante sur place, nous consulter.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent handicap est à la disposition de toute personne en exprimant le besoin afin d'étudier les solutions spécifiques et conditions de mise en oeuvre de la formation.

Contact : handicapslm@lamache.org

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations, le dépôt du dossier de candidature se fait par notre plateforme Hub3E : <https://candidature-alternance-la-mache.hub3e.com>. Il n'y a pas de frais de dossier pour candidater à Sup' La Mache.

Étape 1 - Préinscription : Compléter son dossier d'inscription à réception du mail de Hub3E contenant votre identifiant et votre mot de passe.

Étape 2 : Entretien de motivation afin d'étudier votre projet professionnel et valider communément votre motivation pour intégrer une formation en alternance.

Étape 3 : Recherche d'une entreprise d'accueil : accompagnement personnalisé et ateliers «Techniques de Recherche d'Entreprises».

DELAJ D'ACCES

Les inscriptions sont ouvertes dix mois avant l'ouverture de la formation. Dans le cas où les modalités d'accès sont remplies, les résultats à l'admissibilité sont connus en général dans les trente jours après la réception du dossier entièrement complété.

CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous : suplamache@lamache.org ou au **04 72 78 55 66**

www.ecolelamache.org



www.ecolelamache.org

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

75 Boulevard Jean XXIII - 69373 - LYON CEDEX 08 - Tél. : 04 72 78 55 55